



TOURNOI REGIONAL DU C.T.T. DEOLS

SAMEDI 03 AVRIL 2027

**Complexe sportif Marcel Lemoine, avenue Paul Langevin
36130 Déols**

RÈGLEMENT

Article 1 : Le Juge-Arbitre sera Michel CASY. La compétition se déroulera sur 20 tables et aura lieu au complexe sportif Marcel Lemoine, avenue Paul Langevin 36130 Déols.

Article 2 : Le tournoi est réservé aux joueurs et joueuses de la ligue du Centre - Val de Loire, licencié(e)s FFTT 2026/2027. Il est homologué sous le numéro/2026 - R. La participation est possible à partir de la catégorie – 11 ans.

Ouverture de la salle à 8h00, pointage 30 minutes minimum avant le début du tableau

TABLEAUX	HORAIRES	ENGAGEMENT
A < 600 pts	9h00	7 euros
B < 700 pts	11h00	7 euros
C < 900 pts	9h00	7 euros
D < 1100 pts	11h00	7 euros
E < 1500 pts	13h00	7 euros
F. TC	14h30	9 euros

Article 3 : Les tableaux A et B sont limités à 48 inscrits. Les autres tableaux de simples sont limités à 36 inscrits. Les participants seront admis par ordre d'inscriptions.

Article 4 : Les engagements par joueurs sont limités à 2 tableaux de simples + le toute catégorie. Un joueur ne peut pas participer à 2 tableaux commençant à la même heure.

Un joueur qui s'inscrit à 2 tableaux + le tableau toutes catégories bénéficiera d'une remise de 3 € soit 20 € pour les 3 tableaux.

Article 5 : Les inscriptions seront prises jusqu'au jeudi 01 Avril 2027 à 18H00, par téléphone ou mail :

Elodie au 06 50 99 07 25 ou Michel au 06 77 91 63 70

michel.casy@orange.fr ou cttdeols36130@gmail.com

Article 6 : La dotation totale du tournoi est de **650 €** en numéraires pour les vainqueurs et finalistes, des lots pour les demi - finalistes et une coupe au vainqueur de chaque tableau. Si le nombre d'inscrits dans un tableau n'est pas au moins égal à 12, le montant des récompenses du tableau sera divisé par 2. Les vainqueurs, finalistes et ½ finalistes seront récompensés.

TABLEAUX	VAINQUEUR	FINALISTE	DEMI-FINALISTES
A < 600 PTS	50 € + 1 coupe	30 €	Lots
B < 700 PTS	50 € + 1 coupe	30 €	Lots
C < 899 PTS	50 € + 1 coupe	30 €	Lots
D < 1099 PTS	60 € + 1 coupe	35 €	Lots
E < 1499 PTS	80 € + 1 coupe	45 €	Lots
G : TC	120 € + 1 coupe	70 €	Lots

Article 7 : Le règlement FFTT s'applique. Tout joueur devra présenter sa licence. Le scratch des joueurs est prononcé par le Juge-Arbitre 15 minutes après le premier appel.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, l'article IV.202 des règlements administratifs sera appliqué sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Les balles plastiques sont fournies par les joueurs.

Article 8 : Les tableaux se joueront par poule de 3 avec 2 qualifiés par poule puis élimination directe. Un joueur perdant devra arbitrer un match suivant.

L'organisateur se réserve un droit de modification selon le nombre de participants. Les rencontres se joueront au meilleur des 5 manches en 11 points.

Article 9 : Le tirage au sort des poules sera effectué vendredi 08 Janvier, en présence du Juge-Arbitre du tournoi.

Article 10 : La compétition se déroulera toute la journée sans interruption, un stand restauration et buvette sera à disposition sur place.

Article 11 : Le fait de participer à ce tournoi vaut acceptation, du présent règlement. Le club décline toute responsabilité civile et pénale en cas de perte, vol ou accident survenus dans la salle durant le tournoi.

Article 12 : Le juge arbitre du tournoi sera le seul concerné pour régler les litiges qui pourraient survenir durant l'épreuve.